

Congrès 2022

du SNRT CGT France Télévisions

Le SNRT CGT France Télévisions a tenu son Congrès statutaire à Montreuil du 3 au 6 octobre 2022.

Bilan et perspectives de notre organisation syndicale au service des salariés

Les congressistes ont débattu du rapport d'activité de la période 2019-2022 qui a été une succession de crises majeures et un plan d'économies dans notre entreprise avec de profondes conséquences : dégradation des conditions de travail et de la qualité de nos contenus, perte de sens, nombreuses tensions et conflits sociaux.

Le débat sur le document d'orientation, intense et nourri de nombreux amendements, a largement porté sur l'avenir de nos chaînes, de leur évolution dans le contexte de concurrence des plateformes de contenus et de la grande incertitude sur l'avenir du financement de l'Audiovisuel Public, son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et des conséquences potentielles pour les salariés.

Les orientations de notre syndicat pour la période 2022-2025 sont dans la continuité de celles de la période précédente mais avec de plus fortes préoccupations liées au développement exponentiel du numérique dans nos process de travail. Notre orientation pour un syndicalisme de contestation et de propositions est confortée.

Ce document d'orientation a été validé à l'unanimité par les congressistes, par 571 voix sur 571, et la direction nationale de notre syndicat reconduite à l'unanimité.

Ainsi, une commission exécutive de 35 membres et un bureau de 21 membres, alliant expérience, renouveau et représentation des territoires et de nos multiples activités ont été désignés.

Secrétaire général : Pierre MOUCHEL

Secrétaire générale adjointe : Ghislaine VINGOT

Secrétaire général adjoint : Jean-Hervé GUILCHER

Secrétaire générale adjointe à l'organisation : Chantal FREMY

Trésorier : Thierry PUJO

Trésorière Adjointe : Claude HENIN

Autres membres du Bureau National : Karine CEVAER, Rabéa CHAKIR-TREBOSC, Philippe CONTE, Olivier GONIN, Laurent MAAS, William MAUNIER, Denis MILAN, Johny PAYET, Christophe PORRO, Didier RICOU, Anne-Sophie SABOUREAU, Sylvie SAMSON, Angélique SERGENT, Thierry SOKKAN, Pascal VOISIN.

Toujours mobilisés avec la même conviction et vers le même objectif

Cette nouvelle équipe aura la responsabilité de mener le syndicat dans une période difficile : nombreux projets de transformation de l'entreprise, incertitude budgétaire dans un contexte de forte inflation, projet potentiel de fusion de l'audiovisuel public, combat pour la ré-internalisation de nos activités.

La CGT continuera à faire entendre sa voix dans les débats sur la stratégie de l'entreprise et son financement, l'emploi, l'activité, l'évolution des métiers, les salaires et l'amélioration des conditions de travail des salarié-e-s, ainsi que sur la lutte contre toutes les discriminations. Elle poursuivra également son engagement pour la sauvegarde de l'Audiovisuel Public dans la plus grande unité syndicale possible.

Paris, le 27 octobre 2022

Résolution

Écologie, Climat et Environnement : une responsabilité historique individuelle et collective

Cette fois, nous y sommes. Cet été, des incendies, le stress hydrique et les pénuries d'eau, les catastrophes climatiques arrivent sur tout le territoire. Le dérèglement climatique n'est plus une probabilité lointaine. C'est une réalité qui entraînera des pénuries alimentaires, énergétiques, hydriques. La réduction de la biodiversité, l'extinction de masse du vivant, la raréfaction des ressources naturelles auront et ont déjà pour conséquence des crises sanitaires graves.

La réponse doit être individuelle ET collective : l'action individuelle même si elle est portée par tous ne suffira pas.

la charte de l'environnement inscrite en 2004 dans la constitution doit être appliquée et respectée.

En tant que salarié.e.s de France Télévisions, nous portons désormais une responsabilité historique.

Une responsabilité éditoriale dans le traitement de l'information pour répondre à ces enjeux annoncés par le monde scientifique depuis plusieurs dizaines d'années.

L'heure n'est plus à la promotion de fausses solutions technologiques.

Les différentes alternatives se trouvent depuis longtemps dans les rapports du GIEC. Notre responsabilité est de les présenter, de questionner leur faisabilité, d'interroger les politiques et les industriels sur les moyens qu'ils comptent mettre en œuvre pour respecter les objectifs de sobriété, qui seuls préserveront la vie sur Terre.

Partout, tout le temps, dans toutes nos éditions.

Nous, membres de la CGT de France Télévisions, demandons à nos dirigeants, mais également à chacun.e d'entre-nous de placer ce défi au cœur de notre travail quotidien. Plus que jamais, nous devons alerter, mais également nous donner les moyens d'éclairer la décision publique et l'action citoyenne. Simplement nous voulons assurer notre mission de service public

Nous, membres de la CGT de France Télévisions, ne voulons plus voir illustrer les reportages sur la sécheresse avec l'arrosage du maïs fourrager ou bien celui des golfs sans que soit questionnée la responsabilité de ces modèles économiques ou agricoles dans la catastrophe actuelle.

Nous, membres de la CGT de France Télévisions, ne voulons plus voir la chaleur extrême traitée sous l'angle des familles à la piscine ou des touristes à la plage.

Nous ne voulons plus entendre parler de « destruction des paysages » lorsque la forêt brûle, et avec elle, tout un écosystème.

Nous, membres de la CGT de France Télévisions, voulons continuer à parler des enjeux et en rappeler l'urgence alors que les pluies d'automne et bientôt le froid hivernal auront mis à distance le souvenir de cet été brûlant.

La question climatique doit être au cœur de toutes nos éditions d'informations, de chacun de nos programmes, y compris du divertissement et des fictions.

Nous, membres de la CGT de France Télévisions, devons nous battre pour obtenir de nouveaux droits sur la question environnementale.

La responsabilité professionnelle doit être adossée à l'intérêt général avec un droit d'alerte, de refus, et de propositions d'alternatives sur le sujet environnemental. Il s'agit de s'interroger sur le sens de la croissance, la définition de la richesse et de nos modes de production, sur le sens de notre travail et de son contenu.

Les instances représentatives du personnel doivent disposer de droits d'information et de consultation élargis et de pouvoir supplémentaire pour peser sur les orientations stratégiques de l'entreprise. Les CSE doivent pouvoir exercer leurs droits d'expertise et d'alerte en matière de santé publique et d'environnement, devront être en capacité de créer des commissions environnement et éthique.

Les activités sociales et culturelles sont une opportunité pour répondre à une préoccupation croissante des salariés sur les modes de consommation et la sobriété, pour faire passer des messages revendicatifs afin de s'émanciper dans des actions quotidienne d'un système capitaliste et consumériste.

La RSE dans l'entreprise n'a de sens que si elle fait l'objet d'une appropriation collective et citoyenne afin d'échapper à un engagement unilatéral et auto-administré.

Le SNRT CGT entend pour cela créer un groupe de travail et de réflexion sur les enjeux environnementaux et invite tous les salariés à participer à cette réflexion et à ce recul nécessaire pour répondre à ces urgences.

Paris, le 6 octobre 2022

Motion

Budget de FTV : la stratégie du lasso

Sale temps pour le financement de l'Audiovisuel Public. Au détour d'un alinéa d'un projet de loi censé redonner du pouvoir d'achat, la macronie a satisfait la proposition démagogique du candidat-président de supprimer la redevance avec l'appoint notable des députés d'Extrême droite.

Le débat a été largement escamoté pendant l'été alors que l'enjeu est capital pour le pluralisme, la création, l'indépendance de l'information et la place centrale de FTV dans le débat public. Sans oublier l'impérieuse nécessité d'investir dans la lutte contre la désinformation qui prospère de façon alarmante sur Internet et les réseaux sociaux.

La remise au pas commence toujours par un étranglement financier, c'est **la stratégie du lasso**. On l'a vu dans le passé avec le plan d'économie drastique qui a suivi la suppression de la publicité en 2012 et depuis 2018 avec la baisse continue des budgets qui auront provoqué la suppression de 15% des effectifs de FTV en 10 ans (1500 emplois en moins, selon D.Ernotte !).

Suite à la **mobilisation citoyenne de juin 2022**, au débat législatif et au risque d'inconstitutionnalité du projet initial de bascule pure et simple sur le budget de l'état (la budgétisation), le gouvernement a renoncé à son projet initial de budgétisation en proposant de garantir le maintien des budgets en 2023 via l'utilisation d'une fraction de la TVA.

Or, si le maintien du budget 2022 est inscrit sur le papier pour le budget 2023, les effets de l'inflation sont loin d'être pris en compte et **il manquera en réalité 50 M€ au budget 2023 de FTV**.

Aurore Bergé, Présidente du groupe Renaissance à l'Assemblée Nationale et toute nouvelle administratrice de FTV, va-t-elle expliquer comment faire ? Coupes dans les programmes ? Abandon de missions ? Suppression d'emplois ? Fermeture de chaînes ?

Alors que la Présidente de FTV assume publiquement le fait que nous sommes au bout des économies sur la masse salariale, quelles vont être les conséquences de cette nouvelle purge budgétaire ?

Plus grave encore, la ministre de la Culture ne cache plus l'intention du gouvernement de **revenir à la budgétisation du financement de l'audiovisuel public**, comme s'il s'était agi de laisser passer l'orage de la contestation. **Une scandaleuse imposture !**

Le SNRT CGT FTV, réunit en congrès à Montreuil, poursuivra son combat sans relâche contre les attaques visant l'Audiovisuel Public dont les conséquences seront irréparables pour le pluralisme, la démocratie et les libertés publiques.

Motion adoptée à l'unanimité des congressistes

Paris, le 6 octobre 2022